



Intervention pour la session du 26 novembre 2010
Commission des Finances, mesures fiscales pour 2011
Discours de Thierry Pradier

Monsieur le Président, Cher(e)s collègues,

La réforme de la fiscalité entrave gravement nos marges de manœuvre budgétaires. Je ne vais pas y revenir, tous au sein de la majorité, l'ont souligné ce matin.

Face à cette injustice, le conseil régional est résolument décidé à utiliser les derniers leviers fiscaux dont elle dispose pour maintenir l'effort d'investissement initié lors de la précédente mandature. Et nous nous en félicitons.

L'amendement que nous vous proposons n'est donc pas un positionnement CONTRE le rapport présenté mais marque bien au contraire l'expression de notre volonté de faire plus et autrement.

La carte grise constitue le dernier levier que nous pouvons faire réellement évoluer (hors la nouvelle majoration TIPP spécifique à la loi Grenelle). La proposition d'augmenter la taxe de 30,5€ à 35€ par cheval fiscal répond bien sûr à l'objectif de maintenir les équilibres de solvabilité de notre budget. Nous pensons qu'il est néanmoins possible d'aller « plus loin ». Au lieu des 13 millions d'euros générés par le passage à 35 euros, une augmentation de taxe à 37€ par cheval fiscal permettrait à notre budget de bénéficier d'un apport supplémentaire de 19 millions d'Euros.

Cette évolution aurait 3 avantages :

- Elle compenserait la diminution de l'assiette fiscale due à la baisse d'achats de véhicules
- Elle dégagerait une épargne brute plus élevée et donc une meilleure capacité d'emprunt
- Elle favoriserait l'achat de véhicules de plus faible puissance et donc moins polluants.

L'urgence climatique à laquelle nous devons faire face exige que nous prenions nos responsabilités. Dans le contexte de crise et de réforme imposée, le maintien de l'effort d'investissement de la région est à saluer mais il nécessite la création d'une distance de sécurité supplémentaire que seul le levier « carte grise » peut nous apporter.

J'ajouterais enfin, et le rapport l'indique, que notre région est sensiblement en-dessous de la moyenne du tarif appliqué par l'ensemble des autres régions. Ces dernières vont nécessairement augmenter leurs tarifs, jouant comme nous de leur dernier levier fiscal. Avec 35 euros, nous ne nous alignerons donc pas sur la moyenne. Nous resterons de fait en-dessous.

C'est pour toutes ces raisons que nous souhaitons donc inscrire cet engagement dans le budget 2011 et construire, ensemble, un avenir neutre en carbone et favorable aux engagements forts que notre collectivité a pris.

Je vous remercie.